L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 14 AOUT 1894.

PETITES ANNONCES.

BREITLING & SCHMIDT, magasin de meubles et bon marché, 607 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre— Meubles achetés, vendus et échangés. Matelas crin, à ressorts et en mousse faits sur commande ; vieux matelas remis à neuf. Aussi tous genres de travaux de TAPISSERIE exécutés avec la plus grande habileté. MEUBLES bien réparés, nettoyés et remis à neuf ; travaux bien finis et garantis.
3 août—3m

A VENDRE.

A VENDRE—Son de riz frais et poli. A. Lassay, Rice Mill, rue Conti 15.
12 août—7 f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Cyrus Yale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,799. Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par C. L. Bruns, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
9août—9 14 18 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Julia Douglas, femme de Lawson Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,468—Division C.—Attendu que Samuel D. Jacobs a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Julia Douglas, femme de Lawson Murray, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 août—9 14 18

Succession de Pat'k Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,432—Division E—Attendu que Mary Kane (née Brennan) veuve de Patrick Kane, a présenté pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datif dans la succession de feu Pat'k Kane, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 août—7 11 16

Succession de N. B. Wallace.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,422—Division B—Attendu que Mary Cotsinas veuve de B. B. Wallace, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu N. B. Wallace, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 août—3 7 12

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,638. Division B — Richard Toole vs. ses créanciers—Ordre de Cour. Qu'une réunion des créanciers de Richard Toole, dans l'insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant Théodule Buisson, Esq., notaire public, dans son bureau, No 16 rue Carondelet, en cette ville, le VENDREDI, 31me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., dans le but de décider et fixer les termes de paiements d'après lesquels les propriétés foncières remises dans cette affaire devront être vendues.

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1894.
[Signé] F. A. MONROE,
Juge de cette Cour, Division C, agissant pour la Division D, absent.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 août—3 10 31

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,436—Division C.—Ordre de Cour.—James Toole vs ses créanciers.—Considérant la présente pétition, tableau et affidavit, Il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit tenue pardevant P. L. Garland, Jr., notaire public, le 5 septembre 1894, pour délibérer s'ils doivent lui accorder un répit, comme demandé ; et que dans l'intervalle toutes les procédures contre la personne et les biens de James Toole soient suspendues ; et que H. S. Sutton, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 août 1894.
Signé : F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
4 août—4 11 19 28—sept 5

Joseph Jacquet vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,900—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par I. H. Stauffer, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 août—5 9 14

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,304—Division C—Ordre de Cour.—Une réunion des créanciers de Pierre Randall est ordonnée par le présent pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de tous les créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire public, de cette ville, commençant le 27 août 1894, à 11 heures A. M., et qu'un inventaire de la propriété rendue par le dit insolvable soit pris par le dit notaire, et que Jos. Jardid et E. Blanc soient nommés gardiens judiciaires assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété à être inventoriée ; et que Charles Rosen, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du dit insolvable ; et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures contre la personne et les biens de l'insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1894.
Signé : F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 juil—27—août 14 27

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 43,262, Division D.—Washington J. Tracy vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Attendu que les biens de pétitionnaire, Washington J. Tracy qui demeure en cette ville, soit en vente par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de cesdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Fuig, Esq., notaire public, à son bureau, No 32 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI, le 6me jour d'août, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires dedit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dedit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1894.
(Signé) M. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
18 juil—18—août 4 20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,638. Division B — Richard Toole vs. ses créanciers—Ordre de Cour. Qu'une réunion des créanciers de Richard Toole, dans l'insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant Théodule Buisson, Esq., notaire public, à son bureau, No 16 rue Carondelet, en cette ville, le VENDREDI, 31me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., dans le but de décider et fixer les termes de paiements d'après lesquels les propriétés foncières remises dans cette affaire devront être vendues.

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1894.
[Signé] F. A. MONROE,
Juge de cette Cour, Division C, agissant pour la Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 août—3 10 31

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,436—Division C.—Ordre de Cour.—James Toole vs ses créanciers.—Considérant la présente pétition, tableau et affidavit, Il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit tenue pardevant P. L. Garland, Jr., notaire public, le 5 septembre 1894, pour délibérer s'ils doivent lui accorder un répit, comme demandé ; et que dans l'intervalle toutes les procédures contre la personne et les biens de James Toole soient suspendues ; et que H. S. Sutton, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 août 1894.
Signé : F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
4 août—4 11 19 28—sept 5

Succession de Julia Douglas, femme de Lawson Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,468—Division C.—Attendu que Samuel D. Jacobs a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Julia Douglas, femme de Lawson Murray, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par I. H. Stauffer, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 août—5 9 14

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,304—Division C—Ordre de Cour.—Une réunion des créanciers de Pierre Randall est ordonnée par le présent pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de tous les créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire public, de cette ville, commençant le 27 août 1894, à 11 heures A. M., et qu'un inventaire de la propriété rendue par le dit insolvable soit pris par le dit notaire, et que Jos. Jardid et E. Blanc soient nommés gardiens judiciaires assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété à être inventoriée ; et que Charles Rosen, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du dit insolvable ; et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures contre la personne et les biens de l'insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1894.
Signé : F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 juil—27—août 14 27

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,262, Division D.—Washington J. Tracy vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Attendu que les biens de pétitionnaire, Washington J. Tracy qui demeure en cette ville, soit en vente par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de cesdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Fuig, Esq., notaire public, à son bureau, No 32 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI, le 6me jour d'août, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires dedit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dedit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1894.
(Signé) M. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
18 juil—18—août 4 20

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

CHEMINS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL R.R

Service en vigueur depuis le DIMANCHE, 22 avril 1894.

A partir de et après la ma-nite date les trains passagers de l'Illinois Central Railroad arrive ont et partiront comme suit :

DEPARTS.

No	Départ
No 26. Malle locale et Express.....	7:00 a. m.
No 4. Chicago Limited	11:30 a. m.
No 2. Malle Rapide.....	6:00 p. m.
No 34 Exc. dimanche.....	7:45 a. m.

ARRIVES.

No	Arrivée
No 25. Malle locale et Express.....	8:50 p. m.
No 3. Nouvelle Orléans Limited.....	7:20 p. m.
No 1. Malle Rapide.....	8:30 a. m.
No 33 Exc. dimanche.....	8:25 p. m.

Nos 25 et 26 feront le trajet entre Jackson, Miss et la Nlle-Orléans seulement. No 4 train vestibule solidé à Chicago. No 2 aura un char Dortoir direct jusqu'à St-Louis et Chicago ; aussi char à fauteuils se renversant jusqu'à Chicago.

J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
A. H HANSON, G. P. A.
1er mars—

YAZOO Mississippi Valley R. R AND CO.

Heures d'arrivées et de départs le dimanche, 12 août 1894.

Les trains de l'Illinois Central partiront de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Esmarta.

	Départs.	Arrivés.
Kansas City et Memphis train rapide.....	4:00 p. m.	10:00 a. m.
Vicksburg & Natchez Ex.....	7:30 a. m.	5:50 p. m.

Le seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg. Avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.

La ligne la plus courte pour Hot Springs et des parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets d'agrément, passes, taux de parties et excursion fin de semaine.

Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.

Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune.

A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
30 juil—

SOUTHERN PACIFIC CO.

Dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
tous les jours.	tous les jours.
San Antonio Express.. 5:00 p m	California Ex.... 10:55am
Texas..... 9:10 a m	San Antonio Express.. 7:05 p m

Pullman Buffet Sleepers sans changement de a Nlle-Orléans a San Francisco, laissant la Nlle-Orléans tous les lundis à 9:10 A. M. et la Nlle-Orléans a Denver laissant à 9:10 A. M.

Pullman Buffet Sleepers sans changement de la Nouvelle-Orléans à Galveston et de la Nlle-Orléans à San Antonio sur les trains partant de la Nouvelle-Orléans à 5:20 P. M.

Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico et la Nlle-Orléans et Durango, Mex., avec un seul changement, sur les trains laissant la Nlle-Orléans à 9:10 A. M.

Connections à Houston avec tous les chemins de fer de ce point nord du Texas. Billets à vendre en places dans des chars-dortoirs à raisonir tous les jours sans besoin de changer, entre St-Charles et Canal en à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
E. HAYWARD, Traffic Manager.
S. F. B. MORSE, Gén'l Pass. & Ticket Agent.
1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS SUPERBES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Départs	No.	Arrivées.
1 Mal. Rap.	7:00 a. m.	2 Ex. Rapid.	7:35 a. m.
4 Exp. Rap.	11:00 a. m.	7 Accom.	8:55 a. m.
8 Accom.	3:25 p. m.	1 Exp. Lim.	5:00 p. m.
3 Exp. Lim.	7:50 p. m.	5 Mal. Rap.	10:25 p. m.
Ex dimanche.	8:55 a. m.	Ex dimanche.	9:30 p. m.

Bureau pour la vente des billets, coin des Charles et Casquine. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement. Les plus belles et les plus rapides wagons-restaurant y sont attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agen.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
5 mars—an 31 dé

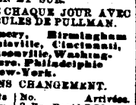

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 6 Fast Mail.
Part de la N.-Orléans.	3:30 p.m.	6:30 a.m.
Arrive à Meridian....	10:05 p.m.	4:30 p.m.
Arrive à Birmingham	3:42 a.m.	9:00 p.m.
Arrive à Chattanooga	6:50 a.m.	6:50 p.m.
Arrive à Lexington..	5:05 p.m.	4:50 a.m.
Arrive à Cincinnati..	7:20 p.m.	7:30 a.m.

Le Queen and Crescent and Mat Tennessee sont les seules lignes ayant des chars-dortoirs-vestibules de la Nouvelle-Orléans à New York et Washington. Chars-dortoirs-vestibules allant directement à Cincinnati.

Bureau des Billets du Q. & C.,
34 rue St-Charles.

R. H. GARRATT, Asst'Gen. Pass. Agent.
W. C. RINEARSON, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
2 mars—

VAPEURS.

Maudeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2me Mai 1894.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Depôt Pontchartrain, à la tête de la rue Chemin St-Louis.

Tous les lundis (excepté les dimanches et mercredis) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS :

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les Dimanches et Mercredi par le train de 9 h. A. M.

Prêt reçu dans les jours à la gare du chemin de fer Lediarville & Mashville, à la tête de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent
30avril— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre,
Et entre New-York et Alexandrie, Egypte, via Paris, (vitable 60 jours).

1re classe, $160. 2me classe $110.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite partiront comme suit.

LA NAVARRE, de Kruckmer, samedi, 11 août
LA CHAMPAGNE, Lamrat, samedi, 1er sept
LA TOURAINE, Santelli, samedi, 25 août

Prix de passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine..... $90 et $100
et au dessus, selon les accommodations.
Deuxième cabine..... $60
Entrepont, $54.50, avec service spécial et supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL R. PREVOST,
Agent général du fret,
68 rue Bienville.

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers.
HUDSON..... Mercredi, 15 août.
KNICKERBOCKER..... Mercredi, 22 août.
NEW ORLEANS..... Mercredi, 29 août.

Parteront de leur quai à 3 h. m. au pied de la rue Esplanade.

Assurance de Marine sans Corporation au Gauche pour Cent.

Taux et Connaissements pour toutes destin depuis pour tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agrément pour passages ne peuvent être compassés.

Pour fret ou passage s'adresser,
ALFRED MOULTON & CO.
Nos Connaissance No 41

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Sheriff Civil d'une grande propriété de valeur connue comme

The People's Slaughterhouse.

Ensemble avec tous

les abattoirs, moulins, chaudières, machines, parcs, outils et tous les appareils y appartenant ou faisant partie du dit abattoir et usine de réfrigération, etc., etc.,

Et toutes les

Franchises obtenues de la ville de la Nouvelle-Orléans et du Bureau de Santé de l'Etat, et tous les droits et privilèges provenant d'une certaine ordonnance de ville, etc.,

Le tout comme plus amplement décrit ci-dessous.

Dans l'affaire de

A. J. Cahill

versus

Peoples' Slaughterhouse and Refrigerating Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,221.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Premièrement—Un certain morceau de terre avec tous les bâtiments, améliorations et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou autrement et dépendant, ensemble avec tous les privilèges d'élever ou augmentation de batture qui peut être additionné par le Fleuve Mississippi, situé dans le troisième district de la ville, borné par le fleuve Mississippi, la rue Dauphine et devant Grands Hommes, et les rues projetées désignées comme Adam et Charbonnet, mesurant deux cent vingt-un pieds cinq pouces deux lignes en face à la rue publique par dix huit cent dix neuf pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur la dite rue Charbonnet, de la route p-b ligne à la rue des Grands-Hommes, et dix huit cent soixante et onze pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la dite rue Adam. Aussi sur la dite route publique à la rue des Grands Hommes, et deux cent onze pieds six pouces et une ligne de largeur en arrière et faisant face sur la dite rue Dauphine ; toutes les mesure précédentes plus ou moins ensemble avec toute la batture et les augmentations de façade de la dite propriété et tous les quais et autres améliorations qui s'y trouvent ; le tout selon un plan de C. A. De Armas, depuis voyer-général, dadé le six février 1862, et déposé dans la succession de O. De Armas, ancien notaire de cette ville ; dans la même propriété que la défenderesse a acquise de Pierre Lanaux et John Trisconi par acte ci-devant Joseph D. Taylor, notaire, le vingt-neuf de juin 1892, le tout bien et régistrée dans le bureau des transferts de la ville, dans le livre 146 folio 179.

Secondement—Un certain terrain, moulins, pompes, chaudières, les machines y appartenant, parcs, outils, instruments et autres accessoires y appartenant, et abattoirs, maisons, réfrigérateur bâtis et qui doivent être bâti sur la propriété ci-dessus décrite, sans aucune exception quelconque et ainsi que les franchises obtenues et pouvant être obtenues par la défenderesse de la ville de la Nouvelle-Orléans et du Bureau de Santé de cet Etat et appelées/ces droits, privilèges et avantages provenant et qui peuvent provenir de l'ordonnance No 5196, Série A, en date du 4 décembre 1878, et amendé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero, d'e notaire, le 1er février 1877, et mesurant dix-sept pieds de façade à la rue Gravier sur une profondeur de quatre-vingt-huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Au comptant pour la somme suffisante pour payer la réclamation du plaignant, soit la somme de cent quatre-vingt sept 50/100 dollars avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du 9 juin 1893 jusqu'au jugement final, 5 pour cent sur ledit montant pour honoraires d'avocat, $4.00, coût de copie de l'acte et les frais et charges de l'huissier et vente et les taxes dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera pour le montant de son enchère le paiement de 4 billets de cent quatre-vingt-sept 50/100 dollars chacun, en juin 1895 et payable deux ans après et dûs et portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final, en garantie par hypothèque conventionnelle avec la réclamation du plaignant, par actes passé pardevant Frederick Zengel, notaire, en date du 9 juin 1892.

3° Et le reste du prix de son adjudication, s'il y en a, comptant par les lieux.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2août—2 9 16 23 30—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Septième District.

Mme W. Anderson versus Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,620—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74, rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Six certains terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlot borné par l'avenue Carrollton (ci-devant Bayou St. Charles), la route Pontchartrain, la rue Dublin, les dits terrains sont désignés par les Nos Douze, Treize, Quatorze, Dix huit, Dix neuf et Vingt, d'un plan annexé à un acte passé pardevant M. T. Dacres, notaire en cette ville, en date d'avril A. D. 1893, une copie dudit acte annexé à un acte passé pardevant Ch. G. Rebentisch le 20 avril 1893, (le vente par Jos. D. Taylor au défendeur pour référence et le tout ensemble comme suit : le terrain No 12 mesurre trente-deux pieds six pouces de façade sur Sixième, sur cent-cinquante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les terrains Nos treize et quatorze donnent chacun trente pieds de façade rue Dublin, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le terrain No 18 forme le coin des rue Dublin et Sixième ; les terrains Nos dix-huit et dix-neuf (étant les terrains sixième et septième du coin des rues Dublin et Sixième) mesurent chacun trente pieds de façade rue Dublin, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le terrain No vingt trois mesure trente-deux pieds six pouces de façade rue Jeanette, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2août—2 9 16 23 30—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

August Husrd versus Wm J. Sheridan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,205.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion ou morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Miro et Galvez, mesurant deux cent vingt pieds cinq pouces deux lignes en face à la rue Galvez sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles et faisant face à la rue Miro.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2août—2 9 16 23 30—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Sixième District, par

Mme W. Anderson versus Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,620—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74, rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Six certains terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlot borné par l'avenue Carrollton (ci-devant Bayou St. Charles), la route Pontchartrain, la rue Dublin, les dits terrains sont désignés par les Nos Douze, Treize, Quatorze, Dix huit, Dix neuf et Vingt, d'un plan annexé à un acte passé pardevant M. T. Dacres, notaire en cette ville, en date d'avril A. D. 1893, une copie dudit acte annexé à un acte passé pardevant Ch. G. Rebentisch le 20 avril 1893, (le vente par Jos. D. Taylor au défendeur pour référence et le tout ensemble comme suit : le terrain No 12 mesurre trente-deux pieds six pouces de façade rue Sixième, sur cent-cinquante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les terrains Nos treize et quatorze donnent chacun trente pieds de façade rue Dublin, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le terrain No 18 forme le coin des rue Dublin et Sixième ; les terrains Nos dix-huit et dix-neuf (étant les terrains sixième et septième du coin des rues Dublin et Sixième) mesurent chacun trente pieds de façade rue Dublin, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le terrain No vingt trois mesure trente-deux pieds six pouces de façade rue Jeanette, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2août—2 9 16 23 30—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Sixième District, par

Sun Mutual Insurance Company versus Julien Marchal.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,610.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de cette ville, borné par la rue Dauphine, les propriétés et lots ci-qui y appartiennent, situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré d'îlot borné par la rue Dauphine, Conti, Bourbon et St-Joseph, et désigné par la lettre A sur un plan de C. A. De Armas, depuis voyer-général, dadé le six février 1862, et déposé dans la succession de O. De Armas, ancien notaire de cette ville ; dans la même propriété que la défenderesse a acquise de Pierre Lanaux et John Trisconi par acte ci-devant Joseph D. Taylor, notaire, le vingt-neuf de juin 1892, le tout bien et régistrée dans le bureau des transferts de la ville, dans le livre 146 folio 179.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2août—2 9 16 23 30—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Sixième District, par

Jacques Bordeaux versus Eugène Ibos Gane.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,620—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74, rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Six certains terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlot borné par l'avenue Carrollton (ci-devant Bayou St. Charles), la route Pontchartrain, la rue Dublin, les dits terrains sont désignés par les Nos Douze, Treize, Quatorze, Dix huit, Dix neuf et Vingt, d'un plan annexé à un acte passé pardevant M. T. Dacres, notaire en cette ville, en date d'avril A. D. 1893, une copie dudit acte annexé à un acte passé pardevant Ch. G. Rebentisch le 20 avril 1893, (le vente par Jos. D. Taylor au défendeur pour référence et le tout ensemble comme suit : le terrain No 12 mesurre trente-deux pieds six pouces de façade rue Sixième, sur cent-cinquante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les terrains Nos treize et quatorze donnent chacun trente pieds de façade rue Dublin, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le terrain No 18 forme le coin des rue Dublin et Sixième ; les terrains Nos dix-huit et dix-neuf (étant les terrains sixième et septième du coin des rues Dublin et Sixième) mesurent chacun trente pieds de façade rue Dublin, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le terrain No vingt trois mesure trente-deux pieds six pouces de façade rue Jeanette, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2août—2 9 16 23 30—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Sixième District, par

Jacques Bordeaux versus Eugène Ibos Gane.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,620—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74, rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Six certains terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlot borné par l'avenue Carrollton (ci-devant Bayou St. Charles), la route Pontchartrain, la rue Dublin, les dits terrains sont désignés par les Nos Douze, Treize, Quatorze, Dix huit, Dix neuf et Vingt, d'un plan annexé à un acte passé pardevant M. T. Dacres, notaire en cette ville, en date d'avril A. D. 1893, une copie dudit acte annexé à un acte passé pardevant Ch. G. Rebentisch le 20 avril 1893, (le vente par Jos. D. Taylor au défendeur pour référence et le tout ensemble comme suit : le terrain No 12 mesurre trente-deux pieds six pouces de façade rue Sixième, sur cent-cinquante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les terrains Nos treize et quatorze donnent chacun trente pieds de façade rue Dublin, sur cent trente